ENREGISTRÉ LE
10 DEC. 2018
SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
• Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES **ARRONDISSEMENT DE BRIANCON**
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°18 du : 5 décembre 2018
Délibération n° : 2018.34
Page 1 sur 2

Objet : Mise en place d'un contrat de transition écologique et solidaire porté par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Par suite d'une convocation en date du 27 novembre 2018, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés au foyer culutrel de l'Argentière – la Bessée le 5 décembre 2018 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Sébastien FINE

Etaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix			
Maurice DUFOUR	**Présent**	Francine DAERDEN	**Présente**
Gérard FROMM	**Présent**	Sébastien FINE	**Présent**
Pierre LEROY	**Présent**	Romain GRIZKA	*Absent*
Thierry BOUCHIE	**Présent**	Éric PEYTHIEU	*Absent*
Martine ALYRE	**Présente**	Jean Pierre SEVREZ	*Absent*
Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix			
Christian LAURENS	**Présent**	Valérie GARCIN EYMEOUD	*Absente*
Bernard LETERRIER	*Absent*	Dominique MOULIN	**Présent**
Serge LAURENS	**Présent**	Maxime BERARD	*Absent*
Max BREMOND	**Pouvoir à Christian LAURENS**	Jean Louis BERARD	*Absent*
Communauté de communes du Pays des Ecrins -2 voix			
Serge GIORDANO	**Présent**	Cyrille DRUJON D'ASTROS	*Absent*
Gérard GUIMBERT	**Présent**	Jean-Robert RICHARD	*Absent*

***

Vu

La proposition de l'Etat par le biais du ministère de la transition écologique et solidaire à ce que le PETR Briançonnais, Ecrins, Guillestrois, Queyras soit porteur d'un contrat de transition écologique et solidaire ;

Que ces contrats de transition écologique et solidaire sont des outils au service des collectivités locales et des entreprises pour engager la mutation des territoires autour de projets durables et concrets ;

Que les territoires d'expérimentations parient sur l'écologie comme moteur économique, que ces territoires souhaitent changer de modèle par la transition écologique et qu'ils développent des axes stratégiques liés à leurs spécificités ;

Que les contrats de transition écologique et solidaire ont pour ambition : d'accélérer l'action locale ; d'impliquer tous les acteurs du territoire autour d'un projet de transition durable ; d'accompagner les mutations professionnelles.

Passage des Ecoles – 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS
Conseil syndical n°18 du : 5 décembre 2018
Délibération n° : 2018.34
Page 2 sur 2

PETR
POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
Brianconnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

Objet : Mise en place d'un contrat de transition écologique et solidaire porté par le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

CONSIDERANT

Que le territoire souhaite mettre en avant la transition écologique avec comme spécificité station et territoire de montagne ;

Que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois, du Queyras a été désigné comme le réfèrent du territoire pour les politiques Energie ;

Que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois, du Queyras est l'outil idoine pour mettre en place ce type de contractualisation.

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		11
Nombre de membres présents		10	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			11		
Pour	11	Contre	0	Abstention	0

LE CONSEIL SYNDICAL

Décide de mettre en place un contrat de transition écologique et solidaire sur le territoire du PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras ;

Décide que le PETR du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras soit porteur de la démarche contrat de transition écologique et solidaire ;

Autorise le Président à effectuer toutes démarches utiles et nécessaires à la bonne exécution de cette décision, et en particulier, signer toutes conventions et actes en lien avec cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras * H.A. *

Le Président,
Pierre LEROY

Passage des Ecoles – 05600 GUILLESTRE
Tél : 07 70 21 63 70 Mail : accueil@paysgrandbrianconnais.fr
SIRET : 200 052 801 00012